

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Karim DEROUICHE et M Aberrahmen FENDRI.

Annexe 1 : ACTIF

DESIGNATION	EX 2020			EX 2019
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
<u>AC1 Actifs incorporels</u>	<u>7 152 896</u>	<u>4 224 124</u>	<u>2 928 772</u>	<u>3 295 961</u>
AC11 Investissements R&D	48 532	36 091	12 441	10 981
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	7 104 364	4 188 033	2 916 331	3 284 980
<u>AC2 Actifs corporels d'exploitation</u>	<u>6 123 750</u>	<u>4 445 601</u>	<u>1 678 149</u>	<u>1 596 488</u>
AC21 Installations techniques & machines	4 896 338	3 509 846	1 386 492	1 286 431
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 227 413	935 756	291 657	310 057
<u>AC3 Placements</u>	<u>226 015 073</u>	<u>6 333 393</u>	<u>219 681 680</u>	<u>215 053 537</u>
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	3 228 523	11 428 047	11 442 291
AC311 Terrains & Constructions Exp.	10 290 367	554 842	9 735 525	9 735 525
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	4 366 203	2 673 681	1 692 522	1 706 766
AC33 Autres placements	211 358 503	3 104 871	208 253 632	203 611 246
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	56 228 455	3 011 708	53 216 747	47 706 191
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	154 383 000	-	154 383 000	155 774 310
AC334 Autres prêts	707 037	89 445	617 591	94 450
AC336 Autres	40 012	3 717	36 295	36 295
<u>AC5 Part des reass dans les prov techniques</u>	<u>106 570 468</u>	<u>-</u>	<u>106 570 468</u>	<u>103 588 671</u>
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	10 195 184	-	10 195 184	10 520 779
AC520 Prov. Assurance Vie	21 322 287	-	21 322 287	23 415 923
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	3 619 244	-	3 619 244	2 450 633
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	71 035 133	-	71 035 133	67 201 336
AC561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	398 619	-	398 619	-
<u>AC6 Créances</u>	<u>111 275 910</u>	<u>14 965 270</u>	<u>96 310 640</u>	<u>81 872 485</u>
	62 597	14 186 673	48 410 740	38 107 707
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	413	14 186 673	48 410 740	38 107 707
AC611 Primes Acquises et Non Emises	1 885 311	-	1 885 311	1 312 320
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	54 396 887	14 186 673	40 210 214	31 135 491
AC613 Créances indemnisées subrogées	6 315 215	-	6 315 215	5 659 895
AC62 Créances Opérations Réassurance	35 719 796	281 047	35 438 749	32 184 997
AC63 Autres créances	12 958 702	497 549	12 461 152	11 579 781
AC631 Personnel	309 374	-	309 374	358 525
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	10 827 735	-	10 827 735	9 440 054
AC633 Débiteurs divers	1 821 593	497 549	1 324 043	1 781 202
<u>AC7 Autres éléments d'actif</u>	<u>31 745 397</u>	<u>5 993 652</u>	<u>25 751 745</u>	<u>25 742 208</u>
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	17 686 198	4 775 305	12 910 892	15 834 984
AC72 Charges reportées	10 176 118	1 218 346	8 957 771	6 844 876
			6 982	6 051 338
AC721 Frais d'Acquisition reportés	6 982 845	-	845	6 051 338
AC722 Autres charges à répartir	3 193 272	1 218 346	1 974 926	793 538
AC73 Comptes de régularisation Actif	3 883 081	-	3 883 081	3 062 348
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 181 213	-	3 181 213	1 902 745
AC733 Autres comptes de régularisation	701 869	-	701 869	1 159 603
Total	488 883 493	35 962 040	452 921 453	431 149 350

Annexe 2 : CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2020	2019
CP Capitaux Propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP2 Réserve de Réinvestissement	5 750 000	3 000 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000
CP5 Résultats reportés	-16 562 831	-22 366 481
CP5 Résultats reportés	-16 258 517	-22 062 167
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	71 727 169	63 173 519
CP6 Résultat Exercice	10 682 201	8 553 650
Total CP Av Affectation	82 409 370	71 727 169
PA2 Provisions pour autres risques et Charges	926 297	1 740 833
PA23 Autres Provisions	926 297	1 740 833
PA3 Provisions techniques brutes	213 353 085	202 255 486
PA310 Prov. Primes Non Acquises	35 507 390	32 321 579
PA320 Prov. Assurances Vie	55 257 656	52 029 147
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	4 910 782	3 053 992
PA331 Prov. Sinistres (Non-Vie)	113 275 687	111 736 529
PA340 Prov. Part. Bices & Rist (Vie)	-	-
PA341 Prov. Part. Bices & Rist (Non-Vie)	2 944 576	1 724 775
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	-	268 351
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	-	-
PA361 Autres Prov. Techniques (Non-Vie)	1 456 993	1 121 113
PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires	98 992 229	101 247 789
PA6 Autres dettes	47 313 069	44 348 364
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	11 830 365	8 187 843
PA62 Dettes Opérations Réassurance	19 244 372	23 918 373
PA622 Autres dettes	19 244 372	23 918 373
PA63 Autres dettes	16 238 332	12 242 148
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753
PA632 Personnel	1 301 156	1 419 739
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	3 765 310	3 786 844
PA634 Crédoeurs divers	10 720 113	6 583 812
PA7 Autres passifs	9 927 405	9 829 709
PA71 Comptes Régularisations Passif	5 038 059	5 025 981
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 198 525	1 623 538
PA712 Autres comptes de régularisation passif	3 839 533	3 402 443
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	4 889 346	4 803 728
Total	452 921 453	431 149 350

Annexe 3 : ETAT DE RESULTAT NON-VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2020	Cessions et Rétro 2020	Opérations Nettes 2020	Opérations Nettes 2019
<u>PRNV1 Primes Acquisées</u>	<u>118 193 737</u>	<u>64 573 087</u>	<u>53 620 650</u>	<u>41 975 558</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	121 379 548	64 247 493	57 132 055	46 066 906
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquisées	-3 185 811	325 595	-3 511 405	-4 091 348
<u>PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>3 306 981</u>	-	<u>3 306 981</u>	<u>7 113 923</u>
-				
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>787 111</u>	-	<u>787 111</u>	<u>-98 904</u>
-				
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-65 492 492</u>	<u>-34 542 780</u>	<u>-30 949 712</u>	<u>-32 350 219</u>
CHNV11 Montant payés	-63 953 333	-31 756 552	-32 196 781	-34 482 115
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-1 539 159	-2 786 227	1 247 069	2 131 896
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>-335 879</u>	<u>-398 619</u>	<u>62 740</u>	<u>18 301</u>
-				
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-1 431 221</u>	<u>-3 577 566</u>	<u>2 146 345</u>	<u>174 321</u>
-				
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-25 222 992</u>	<u>-13 741 157</u>	<u>-11 481 836</u>	<u>-9 366 986</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-19 731 014	-	-19 731 014	-17 396 499
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	367 441	-	367 441	1 028 534
CHNV43 Frais d'administration	-5 859 420	-	-5 859 420	-4 499 053
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	-13 741 157	13 741 157	11 500 033
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-4 810 070</u>	-	<u>-4 810 070</u>	<u>-492 982</u>
-				
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>268 351</u>	-	<u>268 351</u>	<u>166 988</u>
Résultat Technique Non Vie	25 263 524	12 312 966	12 950 558	7 140 001

Annexe 4 : ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes	Cessions et Rétro	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	2020	2020	2020	2019
<u>PRV1 Primes</u>	<u>8 860 503</u>	<u>4 099 099</u>	<u>4 761 405</u>	<u>4 210 728</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	8 860 503	4 099 099	4 761 405	4 210 728
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>2 828 706</u>	-	<u>2 828 706</u>	<u>3 667 680</u>
PRV21 Revenus des Placements	2 799 537	-	2 799 537	3 619 054
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	10 756	-	10 756	13 250
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	18 413	-	18 413	35 376
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	-	-	-	-
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-4 805 546</u>	<u>-1 914 840</u>	<u>-2 890 706</u>	<u>-1 651 039</u>
CHV11 Montants payés	-2 948 756	-746 228	-2 202 528	-1 706 674
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-1 856 790	-1 168 612	-688 178	109 635
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-3 228 509</u>	<u>2 093 636</u>	<u>-5 322 145</u>	<u>-5 559 095</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-3 228 509	2 093 636	-5 322 145	-5559 096
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	-	-	-	<u>393 116</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-1 715 849</u>	<u>-2 243 712</u>	<u>527 864</u>	<u>439 780</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-1 564 112	-	-1 564 112	-2 077 724
CHV43 Frais d'administration	-151 736	-	-151 736	-522 332
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	0	-2 243 712	2 243 712	3 069 836
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>-369 086</u>	-	<u>-369 086</u>	<u>-576 365</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV9 Charges de placements</u>	<u>-1 629 774</u>	-	<u>-1 629 774</u>	<u>-1 214 639</u>
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-1 358 145	-	-1 358 145	-1 158 782
CHV92 Correction Valeur / Placements	-271 629	-	-271 629	-54 631
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-	-	-	- 1 226
Résultat Technique Vie	-59 554	2 034 183	-2 093 737	- 289 835

Annexe 5 : ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2020	Montant 2019
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non-Vie</u>	<u>12 950 558</u>	<u>7 140 001</u>
-		
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>-2 093 737</u>	<u>-289 835</u>
-		
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>11 195 647</u>	<u>14 849 783</u>
PRNT11 Revenus des placements	11 136 290	14 831 689
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	42 544	2 820
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	16 812	15 274
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
-		
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-6 446 397</u>	<u>-4 901 636</u>
CHNT11 Charges des Placements	-5 371 999	-4 676 219
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-1 074 398	-220 463
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-4 954
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non-Vie</u>	<u>-3 306 981</u>	<u>-7 113 923</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>185 410</u>	<u>325 832</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-435 185</u>	<u>-934 628</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>12 049 314</u>	<u>9 075 594</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-1 367 114</u>	<u>-521 944</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>10 682 201</u>	<u>8 553 650</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	10 682 201	8 553 650

Annexe 6 : ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2020	2019
Engagements Reçus	14 105	14 105
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
	-	-
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7 : FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2020	Montant 2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	131 683 785	111 436 147
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-57 502 625	-46 170 458
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	473 597	367 073
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-38 154	-3 065 433
105 Commissions versées sur les acceptations	-94 826	-83 338
106 Décaissements de primes pour les cessions	-63 947 005	-51 103 696
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	31 715 255	24 528 062
108 Commissions reçues sur les cessions	13 225 870	11 794 323
109 Commissions versées aux intermédiaires	-10 793 290	-11 068 387
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-30 779 936	-14 347 435
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	3 795 371	5 550 847
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires	-	-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-552 145 068	-594 576 735
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	546 747 339	575 902 515
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-25 134 604	-20 922 921
116 Produits financiers reçus	14 024 353	18 271 356
117 Impôt sur les bénéfices payés	-1 249 702	-521 943
118 Autres mouvements	-3 499 299	1 595 106
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3 518 939	7 585 083
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation Incorporelles et corporelles	-797 053	-1 008 693
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation Incorporelles et corporelles	-	-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et Constructions destinées à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et Constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements Auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements Auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'invt	-797 053	-1 008 693
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-75 000	-75 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-75 000	-75 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités Ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-4 390 991	6 501 390
Trésorerie de début d'exercice	3 003 720	- 3 497 671
Trésorerie de fin d'exercice	-1 387 271	3 003 720

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000 DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile ;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie

I.2 Faits marquants et Perspectives d'avenir

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2020 concernent notamment :

- Obtention de l'agrément pour le LLOYD VIE.
LLOYD VIE a démarré la commercialisation des produits vie à partir du 1^{er} juillet 2020. A partir de cette date, LLOYD ASSURANCES s'abstiendra de commercialiser les produits vie.
Le portefeuille actuel assuré par le LLOYD ASSURANCES devrait être transféré au LLOYD VIE au 31/12/2021 comme convenu avec le régulateur.
- La pandémie Covid 19 a eu des impacts importants sur l'activité de la compagnie :
 - Une très nette baisse du nombre d'accidents de la route et donc du nombre de sinistres automobiles due au confinement de mars 2020 et au couvre-feu nocturne qui s'est étalé sur une grande partie de 2020 ;
 - Un impact négatif sur le rendement des actions et une baisse du solde financier ;
 - Une augmentation des frais généraux dans la mesure où le LLOYD ASSURANCES a contribué de manière significative dans l'effort national de lutte contre la pandémie ;
- La compagnie a connu une très forte progression du chiffre d'affaires grâce aussi bien au risque d'entreprises avec la réalisation de plusieurs affaires importantes (dont les polices dommages et responsabilité civile de la STEG) ainsi qu'aux risques individuels notamment en automobile et en vie. La progression cumulée entre les compagnies LLOYD et LLOYD VIE a atteint 25% en 2020.
- Après avoir migré les produits autos sur le nouvel ERP Pass Insurance en 2015 la compagnie a démarré, en novembre 2020, la mise en production des produits non-vie sur le même ERP métier.

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2020 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
- et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés

Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cash flows actualisés DSF, Multiple EBITDA...)

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2020, Commissions à payer, comptes d'attentes, et Cautionnement et Coassurances. La provision est calculée sans prise en compte des encaissements post clôture.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017, qui fixe les taux de provision comme suit :

Arriéré Assuré :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

Arriéré Intermédiaire :

- N : 80%
- N-1 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie

Les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties et des arrangements reçus.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5 1 1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part

La provision mathématique constatée au 31/12/2020 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation

5 1 2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie

5 1 3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage)

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non-Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan

5 2 1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées

5 2 2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres

5 2 3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature et en tenant compte de la réassurance.

5 2 4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes

5 2 5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer Jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche

5 2 6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

II.7 Exemption à l'établissement des états financiers consolidés

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, **LLOYD Assurances** est une société mère.

En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas.

La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption. En effet, **LLOYD Assurances** est une filiale de la Compagnie Financière d'Investissement – CFI.

Cette dernière est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de **LLOYD Assurances** ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et ne présente pas des états financiers consolidés.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2020

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2020 à **7 152 896 DT** contre **6 801 756 DT** au 31 décembre 2019, soit une augmentation de **351 140 DT**

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à **2 928 772 DT** contre **3 295 961 DT** au 31 décembre 2019. La variation de **-367 189 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	48 532	41 392	7 140
Droit au Bail	126 997	126 997	-
Concessions, brevets, licences et marques	6 886 410	6 542 411	343 999
Fonds de commerce	90 956	90 956	-
Actifs incorporels bruts	7 152 896	6 801 756	351 140
Amortissements	-4 224 124	-3 505 795	-718 329
Actifs incorporels nets	2 928 772	3 295 961	-367 189

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2020 à **1 678 149 DT** contre **1 596 488 DT** au 31 décembre 2019. La variation étant de **81 661 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	4 896 338	4 482 027	414 310
Autres installations, outillages et mobiliers	1 227 413	1 195 810	31 603
Actifs corporels d'exploitation bruts	6 123 750	5 677 837	445 913
Amortissements	-4 445 601	-4 081 349	-364 253
Actifs corporels nets	1 678 149	1 596 488	81 661

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2020 à **219 681 680** DT contre **215 053 537** DT au 31 décembre 2019, soit une augmentation de **4 628 143** DT :

Libellé	2020	2019	Variation
Placements			
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-
Actions, titres à RV & parts FCP	56 228 455	49 439 416	6 789 039
Obligations et titres à revenus fixes	154 383 000	155 774 310	-1 391 310
Prêts aux personnels	707 037	183 896	523 141
Dépôts et cautionnements	40 012	40 012	0
Placements bruts	226 015 073	220 094 204	5 920 870
Amortissements et provisions	-6 333 393	-5 040 666	-1 292 727
Placements nets	219 681 680	215 053 537	4 628 143

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N.		
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	6 801 756	351 139	0	7 152 896	3 505 795	0	718 329	0	0	0	4 224 124	0	2 928 772
1.1 Frais de recherche et développement	41 392	7 140	0	48 532	30 411	0	5 681	0			36 091	0	12 441
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	6 669 408	343 999	0	7 013 407	3 465 520	0	703 553	0			4 169 072	0	2 844 335
1.3 Fonds de commerce	90 956			90 956	9 865		9 096				18 960		
2. Actifs corporels d'exploitation	5 677 837	445 913	0	6 123 750	4 081 349	0	364 253	0	0	0	4 445 601	0	1 678 149
2.1 Installations techniques et machines	4 482 027	414 310		4 896 338	3 195 596	0	314 250	0			3 509 846	0	1 386 492
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 195 810	31 603	0	1 227 413	885 753	0	50 003	0			935 756	0	291 657
2.3 Acomptes versés	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3. Placements	220 094 204	552 814 586	546 893 716	226 015 073	3 164 278	1 876 388	14 244	1 331 783	0	53 300	3 178 523	3 154 871	219 681 680
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	3 164 278	50 000	14 244				3 178 523	50 000	11 428 047
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4 Autres placements financiers	205 437 634	552 814 586	546 893 716	211 358 503	0	1 826 388	0	1 331 783	0	53 300	0	3 104 871	208 253 633
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	49 439 416	18 271 068	11 482 029	56 228 455		1 733 225		1 331 783		53 300		3 011 708	53 216 747
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	155 774 310	533 874 000	535 265 310	154 383 000	0	0	0	0			0	0	154 383 000
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.4 Autres prêts	183 896	669 518	146 377	707 037	0	89 445	0	0		0	0	89 445	617 591
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.6 Autres	40 012			40 012	0	3 717	0	0			0	3 717	36 294
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
TOTAL:	232 573 797	553 611 638	546 893 716	239 291 719	10 751 422	1 876 388	1 096 826	1 331 783	0	53 300	11 848 248	3 154 871	224 288 600

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 428 047	27 959 223	16 531 175
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	55 729 421	52 717 713	59 161 740	6 444 027
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	985 782	760 782
Autres parts d'OPCVM	274 034	274 034	274 034	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	154 383 000	154 383 000	154 383 000	-
Autres prêts et effets assimilés	707 037	617 591	617 591	-
Autres dépôts	40 012	36 295	36 295	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	226 015 073	219 681 680	243 417 665	23 735 985
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	243 020 961	243 020 961		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie , La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provision sinistres non vie	71 035 133	67 201 336	3 833 798
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	10 195 184	10 520 779	-325 595
Provision assurance vie	21 322 287	23 415 923	-2 093 636
Provision pour sinistre vie	3 619 244	2 450 633	1 168 612
Autres Prov. Techniques	398 619	-	398 619
Total	106 570 468	103 588 671	2 981 797

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à **96 310 640** DT contre **81 872 485** DT au 31 décembre 2019 La variation de **14 438 155** DT se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	62 597 412	50 721 627	11 875 785	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	35 719 796	32 466 045	3 253 751	(B)
Autres créances	12 958 702	12 070 684	888 018	(C)
Total des créances brutes	111 275 910	95 258 356	16 017 554	
Provisions pour dépréciation des créances	-14 965 270	-13 385 871	-1 579 399	(D)
Créances nettes	96 310 640	81 872 485	14 438 155	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2020 à **62 597 413** DT contre **50 721 627** DT au 31 décembre 2019. La variation de **11 875 786** DT se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	5 965 277	5 938 587	26 690	
Primes à annuler	-4 079 966	-4 626 267	546 301	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	54 396 887	43 749 412	10 647 475	(i)
Créances indemnisées subrogées	6 315 215	5 659 895	658 083	(ii)
Total des créances brutes	62 597 413	50 721 627	11 875 786	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Autres créances nées des opérations d'Assurance Directe			
Arriérés agences	49 700 102	39 678 703	10 021 399
Primes Retournées pour Non-Paiement	4 685 317	4 081 728	603 589
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	11 468	-11 019	22 487
Total des créances brutes	54 396 887	43 749 412	10 647 475

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde brut des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2020 à **35 719 796** DT contre **32 466 044** DT au 31 décembre 2019 Soit une variation de **3 253 752** DT se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Créances des opérations de réassurance	35 719 796	32 466 044	3 253 752
Total des créances de réassurances brutes	35 719 796	32 466 044	3 253 752

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2020	2019	Variation	
Personnel	309 374	358 525	-49 151	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	10 827 735	9 440 054	1 387 681	
Débiteurs divers	1 821 593	2 272 105	-450 512	
Total des créances brutes	12 958 702	12 070 684	888 018	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Provisions pour dépréciation des créances nées d'OP Ass	14 186 673	12 613 920	1 572 753	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	497 549	490 903	6 646	(ii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	14 965 270	13 385 870	1 579 400	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes ont augmenté de **1 572 753** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provisions sur arriérés agences	9 109 633	8 140 655	968 978
Provisions sur créances contentieux primes	4 685 763	4 081 987	603 775
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
Total	14 186 673	12 613 920	1 572 753

(ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	387 331	387 331	-
Provision pour dépréciation sur les loyers	110 218	103 572	6 646
Total	497 549	490 903	6 646

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à **25 751 745 DT** contre **25 742 208 DT** au 31 décembre 2019, soit une augmentation de **9 537DT** se détaillant comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	17 686 198	19 862 932	-2 176 735	(A)
Charges reportées	10 176 118	7 229 339	2 946 779	(B)
Comptes de régularisation actifs	3 883 081	3 062 348	820 734	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	31 745 397	30 154 619	1 590 778	
Provisions / autres éléments d'actifs	-5 993 652	-4 412 411	-1 581 240	
Total des autres éléments d'actifs nets	25 751 745	25 742 208	9 537	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à **12 910 892 DT** contre **15 834 984 DT** au 31 décembre 2019. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Effets à recevoir	6 577 857	4 408 676	2 169 181	
Effets et chèques impayés	7 394 000	7 388 502	5 498	
Banques & comptes de Trésorerie assimilés	1 134 845	2 052 462	-917 617	
Autres Avoirs	2 579 495	6 013 292	-3 433 797	
Total des avoirs bruts	17 686 198	19 862 932	-2 176 735	
Provisions effets et chèques impayés	- 4 421 911	-3 629 042	- 792 868	
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Provisions sur Autres Avoirs	-212 266	-257 777	45 511	
Total des avoirs nets	12 910 892	15 834 984	-2 924 092	

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2020 à **8 957 771 DT** contre **6 844 875 DT** au 31 décembre 2019. La variation de **2 112 896 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	6 982 845	6 051 338	931 507	(i)
Charges à répartir	3 177 409	1 048 996	2 128 412	
Autres charges à répartir	15 864	129 005	-113 141	
Total des charges reportées	10 176 118	7 229 339	2 946 779	
Amortissements	- 1 218 346	-384 464	-833 883	
Total des charges reportées nettes	8 957 771	6 844 875	2 112 896	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2020 à **3 883 081** DT contre **3 062 348** DT au 31 décembre 2019. L'augmentation de **820 734** DT se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	3 181 213	1 902 745	1 278 468
Autres comptes de régularisation	701 869	1 159 603	-457 734
Total des comptes de régul Actifs	3 883 081	3 062 348	820 734

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	0
Réserves et primes liées au capital	5 790 000	3 040 000	2 750 000
Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000	0
Résultats reportés	-16 562 831	-22 366 481	5 803 650
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	71 727 169	63 173 519	8 553 650
Résultat net de l'exercice	10 682 201	8 553 650	2 128 550
Capitaux propres avant affectation	82 409 370	71 727 169	10 682 201

Les capitaux propres avant affectation s'élevaient au 31 décembre 2020 à **82 409 370DT** contre **71 727 169DT** au 31 décembre 2019.

Les autres capitaux propres correspondent à des émissions des titres participatifs de :

- ✓ 15 millions réalisée en décembre 2015,
- ✓ 17,5 millions réalisée en décembre 2018,
- ✓ et de 5 millions réalisée en Décembre 2019.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2020 à **926 297 DT** contre **1 740 833 DT** au 31 Décembre 2019 soit une variation de **-814 536 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
PROVISION POUR LITIGES	926 297	1 054 168	-127 871
PROVISION POUR IDR	-	686 665	-686 665
	926 297	1 740 833	-814 536

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2020 à **213 353 085 DT** contre **202 255 486 DT** au 31 Décembre 2019 soit une variation de **11 097 599 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	153 184 647	147 172 347	6 012 300	(A)
Provisions techniques assurance vie	60 168 438	55 083 139	5 085 299	(B)
Total	213 353 085	202 255 486	11 097 599	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Provisions pour primes non acquises	35 507 390	32 321 579	3 185 811	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	113 275 687	111 736 529	1 539 159	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	2 944 576	1 724 775	1 219 802	
Provisions pour égalisation et équilibrage	-	268 351	-268 351	
Autre provisions techniques (non vie)	1 456 993	1 121 113	335 879	
Total	153 184 647	147 172 347	6 012 300	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **3 185 811** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provision pour PNA RD	5 631 703	5 828 322	-196 618
Provision pour PNA Auto	25 563 770	22 400 702	3 163 068
Provision pour PNA Incendie	2 237 799	2 221 106	16 693
Provision pour PNA Transport	987 823	1 310 788	-322 966
Provision pour PNA autres branches	1 086 295	560 661	525 634
	35 507 390	32 321 579	3 185 811

(ii) La variation des provisions pour sinistres non-vie de **1 539 159** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provision pour sinistres RD	26 397 295	25 522 574	874 722
Provision pour sinistres Auto	63 137 557	67 332 818	-4 195 261
Provision pour sinistres Incendie	11 584 245	10 672 279	911 966
Provision pour sinistres Transport	8 106 723	6 334 079	1 772 644
Provision pour sinistres autres branches	4 049 867	1 874 779	2 175 088
Total	113 275 687	111 736 529	1 539 159

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Provisions d'assurance vie	55 257 656	52 029 147	3 228 509
Provisions pour sinistres à payer (vie)	4 910 782	3 053 992	1 856 790
Total	60 168 438	55 083 139	5 085 299

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2020 à **98 992 229** DT contre **101 247 789** DT au 31 décembre 2019 soit une déduction de **2 255 560** DT

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2020 à **47 313 069** DT contre **44 348 364** DT au 31 décembre 2019 soit une augmentation de **2 964 705** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	11 830 365	8 187 843	3 642 522	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	19 244 372	23 918 373	-4 674 000	
Autres dettes	16 238 332	12 242 148	3 996 184	(B)
Total	47 313 069	44 348 364	2 964 705	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La variation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **3 642 522** DT se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Compte courant agents	4 162 263	783 739	3 378 524
Commissions à payer Agents	5 822 966	5 583 623	239 344
Compte d'attente à régulariser agents	1 393 590	1 363 904	29 686
Compte Co-assureurs	301 023	301 140	-117
Autres	150 523	155 437	-4 914
Total	11 830 365	8 187 843	3 642 522

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2020 à **16 238 332** DT contre **12 242 148** DT au 31 décembre 2019 soit une hausse de **3 996 184** DT

Libellé	2020	2019	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753	-
Personnel	1 301 156	1 419 739	-118 584
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	3 765 310	3 786 844	-21 534
Créditeurs divers	10 720 113	6 583 812	4 136 302
Total	16 238 332	12 242 148	3 996 184

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 198 525	1 623 538	-425 012
Produits constatés d'avance	3 839 533	3 402 443	437 090
Concours bancaires et autres passifs financiers	4 889 346	4 803 728	85 618
Total	9 927 405	9 829 709	97 696

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquisées

A. Primes Acquisées Non-Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2020	2019	Montant	%
Primes Nettes Ex &Ant				
RD	18 528	10 227	8 301	81%
AUTO	66 362	57 672	8 690	15%
INCENDIE	12 362	8 240	4 122	50%
TRANSP	4 218	4 970	-751	-15%
GRELE	5 377	3 264	2 112	65%
GROUPE	13 761	10 783	2 978	28%
Total	120 608	95 156	25 452	27%
Var Prov Annulation Primes	669	-183	852	-465%
Var Prov PANE	103	2 325	-2 222	-96%
Total Primes Nettes	121 380	97 298	24 082	25%
Var Prov PNA	-3 186	-5 281	2 095	-40%
Primes Acquisées	118 194	92 017	26 177	28%

En 2020, les primes acquises non-vie totalisent **118 194** mD contre **92 017** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **28%**

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2020	2019	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	9 059	11 001	-1 941	-18%
Var Prov PANE	-77	-351	274	-78%
Var Prov Prime à annuler	-122	540	-663	100%
Primes Acquisées	8 861	11 190	-2 330	-21%

En 2020, les primes acquises vie totalisent **8 861** mD contre **11 190** mD l'exercice précédent, soit une baisse de **-21%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **1,80%** pour totaliser **61 679** mD en 2020 contre **60 590** mD en 2019

(En mD)

Désignation		2020		2019		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	6 774	10,98%	7 304	12,05%	-7,26%
	Automobile	31 426	50,95%	33 119	54,66%	-5,11%
	Incendie	11 188	18,14%	3 740	6,17%	199,15%
	Transport	746	1,21%	1 357	2,24%	-45,05%
	Grêle	475	0,77%	0	0,000%	0,00%
	Groupe	8 885	14,41%	9 700	16,01%	-8,40%
	Total Non Vie	59 494	96,46%	55 220	91,14%	7,74%
Total Vie	2 147	3,48%	2 305	3,80%	-6,85%	
Total Affaires Directes		61 641	99,94%	57 524	94,94%	7,16%
Acceptations		38	0,06%	3 065	5,06%	-98,76%
Total Général		61 679	100,00%	60 590	100,00%	1,80%

IV.2.2 Charges des Sinistres non-vie

La charge de sinistres non-vie a enregistré une augmentation de **10,65%** par rapport à 2019

(En mD)

Désignation	2020	2019	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	59 532	58 285	1 247	2%
Versements de rentes	97	113	-16	-14%
Recours et sauvetages encaissés	-2 662	-3 241	579	-18%
Frais de Gestion des sinistres	6 985	6 442	544	8%
Prestations payées	63 953	61 599	2 355	3,82%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	113 276	111 737	1 539	1%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-111 737	-114 146	2 409	-2%
Variation de la provision pour sinistres à payer	1 539	-2 409	3 949	-163,88%
Charge de sinistres	65 492	59 190	6 303	10,65%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une augmentation de **80,95%** par rapport à 2019,

(En mD)

Désignation	2020	2019	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	2700	2 305	395	17%
Recours & Sauvetages Encaissés	0	0	0	0%
Frais de Gestion des sinistres	249	358	-109	-30%
Prestations payées	2 949	2 663	285	10,72%
Provisions SAP à la clôture	4911	3 054	1 857	61%
Provisions SAP à l'ouverture	-3054	-3 062	8	0%
Variation Provision SAP	1 857	-8	1 864	100%
Charge des sinistres	4 806	2 655	2 150	80,95%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques hors recours a augmenté en 2020 de **11,932 MD** et atteint **226,127 MD** contre **214,195 MD** en 2019. Cette variation est due essentiellement à la hausse des provisions pour primes non acquises de **3,186 mD** et la hausse des provisions mathématiques Vie de **3,229 mD**

IV.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	31 541 936	34 678 543	16 883 226		
Provisions pour sinistres	14 245 450	20 633 871	37 191 706		
Total charges des sinistres	45 787 386	55 312 414	54 074 932		
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695		
% sinistres / primes acquises	68,20%	72,91%	66,75%		
Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	35 015 115	40 817 731	35 821 464	20 422 659	
Provisions pour sinistres	8 646 960	13 646 033	28 836 114	28 711 380	
Total charges des sinistres	43 662 074	54 463 764	64 657 578	49 134 039	
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	
% sinistres / primes acquises	65,03%	71,79%	79,82%	53,40%	
Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	43 357 027	44 085 859	43 315 817	37 629 853	23 185 240
Provisions pour sinistres	6 531 143	8 540 906	22 364 290	19 887 511	34 232 378
Total charges des sinistres	49 888 170	52 626 765	65 680 107	57 517 364	57 417 618
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737
% sinistres / primes acquises	74,31%	69,37%	81,08%	62,51%	48,58%

IV.5 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1 Placements immobiliers			
1 1 Immeubles	344 458	344 458	64 501
1 2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	344 458	344 458	64 501
2 Participations			
2 1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	3 155 351	3 155 351	-
2 2 Emprunts obligataires	838 266	838 266	
2 3 Actions de sociétés cotées en bourse	495 639	495 639	1 331 783
2 4 Parts et actions dans les OPCVM	56 576	56 576	-
2 5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	
2 6 Autres actions et valeurs mobilières	108 015	108 015	
2 7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8 877 252	8 877 252	
2 8 Contrats en unités de comptes		-	
2 9 Autres	4 250	4 250	
Total	13 535 349	13 535 349	1 331 783
3 Autres placements			-
4 Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	144 546	144 546	6 679 888
Total Revenus & Charges de placements	14 024 353	14 024 353	8 076 171
Intérêts	6 679 888	6 679 888	
Frais externes	-	-	
Autres frais	1 396 284	1 396 284	
Total charges des placements	8 076 171	8 076 171	

IV.6 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	8 860 503
Charges de prestations	4 805 546
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	3 228 509
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	826 448
Frais d'acquisition	1 564 112
Autres charges de gestion nettes	520 823
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 084 935
Produits nets de placements	1 198 932
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 198 932
Primes cédées et/ou rétrocédées	-4 099 099
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	746 228
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-925 025
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	2 243 712
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 034 183
Résultat technique	-2 093 737
Informations complémentaires	
Montant des rachats	552 707
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	4 910 782
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-3 053 992
Provisions mathématique	
Provision mathématique à la clôture	55 257 656
Provision mathématique à l'ouverture	-52 029 147
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.7 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie (Annexe 13)

	Acceptation	Acc R.D	Auto	AccTrav	Incendie	Transport	Grêle	Groupe	TOTAL
Primes acquises	479 644	18 428 892	63 189 246	0	12 223 456	4 713 614	5 324 148	13 834 736	118 193 737
Primes émises	473 597	18 675 425	66 352 314	0	12 240 149	4 390 648	5 412 679	13 834 736	121 379 548
Variation des primes non acquises	6 047	-246 532	-3 163 068	0	-16 693	322 966	-88 531	0	-3 185 811
Charges de prestations	207 078	8 372 153	28 932 744	13 762	12 791 073	2 572 538	288 203	12 382 468	65 560 020
Prestations et frais payés	41 251	7 337 078	33 128 005	97 482	11 371 155	799 895	484 019	10 694 449	63 953 333
Charges des provisions pour prestations diverses	165 827	1 035 075	-4 195 261	-83 720	1 419 918	1 772 644	-195 815	1 688 019	1 606 687
Solde de souscription	272 566	10 056 740	34 256 501	-13 762	-567 617	2 141 076	5 035 945	1 452 268	52 633 716
Frais d'acquisition	180 633	1 857 875	13 024 323	0	2 094 771	747 647	62 413	1 395 911	19 363 573
Autres charges de gestion nettes	36 938	1 819 462	4 733 944	54	1 052 936	788 238	446 160	1 004 647	9 882 379
Charges d'acquisition et de gestion nettes	217 571	3 677 337	17 758 267	54	3 147 707	1 535 885	508 573	2 400 558	29 245 952
Produits nets de placements	18 746	705 000	1 952 432	23 561	313 477	200 183	16 788	76 794	3 306 981
Participation aux résultats	-8 419	-763 576	-173 813	0	-53 675	-42 191	-434 000	44 453	-1 431 221
Solde financier	10 326	-58 575	1 778 620	23 561	259 803	157 992	-417 212	121 247	1 875 760
Primes cédées aux réassureurs	-300 488	-11 799 152	-31 507 671	0	-11 196 674	-4 228 613	-5 214 895	0	-64 247 493
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	-8 327	250 152	-996 315	0	129 294	236 514	63 086	0	-325 595
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	41 302	5 405 260	15 014 066	0	10 475 765	439 484	380 674	0	31 756 552
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	189 123	-370 674	289 005	0	1 605 818	1 434 519	37 054	0	3 184 846
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	0	400 185	2 501 838	0	0	241 543	434 000	0	3 577 566
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	90 274	1 723 754	8 269 049	0	2 465 640	833 449	358 990	0	13 741 157
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	11 885	-4 390 475	-6 430 027	0	3 479 845	-1 043 104	-3 941 090	0	-12 312 966
Résultat technique	77 206	1 930 353	11 846 826	9 745	24 323	-279 921	169 069	-827 044	12 950 558
Informations complémentaires									0
Provisions pour primes non acquises clôture	-437 103	-5 631 703	-25 563 770	0	-2 237 799	-987 823	-649 192	0	-35 507 390
Provisions pour primes non acquises ouverture	443 150	5 385 171	22 400 702	0	2 221 106	1 310 788	560 661	0	32 321 579
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	414 533	26 397 295	63 137 557	33 013	11 584 245	8 106 723	113 485	3 488 835	113 275 687
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-248 707	-25 362 220	-67 332 818	-33 013	-10 583 926	-6 334 079	-40 950	-1 800 816	-111 736 529
Autres provisions techniques clôture		0	0	1 037 394	419 599	0	0	0	1 456 993
Autres provisions techniques ouverture		0	0	-1 121 113	0	0	-268 351	0	-1 389 464

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	8 860 503	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	4 805 546	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	3 228 509	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	826 448	
Frais d'acquisition	1 564 112	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	520 823	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 084 935	
Produits nets de placements	1 198 932	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1°colonne
Solde financier	1 198 932	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-4 099 099	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	746 228	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-925 025	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	0	CHV3 2°colonne
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	2 243 712	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 034 183	PRV1 1°colonne
Résultat technique	-2 093 737	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	552 707	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	4 910 782	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-3 053 992	
Provisions techniques brutes à la clôture	55 257 656	
Provision mathématique à l'ouverture	-52 029 147	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

IV.9 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie (Annexe 16)

	TOTAL	Raccordement
Primes acquises	118 193 737	
Primes émises	121 379 548	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-3 185 811	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	65 560 020	
Prestations et frais payés	63 953 333	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	1 606 687	CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	52 633 716	
Frais d'acquisition	19 363 573	CHNV41- CHNV42
Autres charges de gestion nettes	9 882 379	CHNV43- CHNV5-PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	29 245 952	
Produits nets de placements	3 306 981	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-1 431 221	CHNV3 1°colonne
Solde financier	1 875 760	
Primes cédées aux réassureurs	-64 247 493	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	-325 595	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	31 756 552	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	3 184 846	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	3 577 566	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	13 741 157	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-12 312 966	
Résultat technique	12 950 558	
Informations complémentaires	0	
Provisions pour primes non acquises clôture	-35 507 390	
Provisions pour primes non acquises ouverture	32 321 579	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	113 275 687	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-111 736 529	
Autres provisions techniques clôture	1 456 993	
Autres provisions techniques ouverture	-1 389 464	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles	-	

IV.10 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une diminution de 4,3 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de 3 MD en 2019 à -1,3 MD en 2020.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de 7 585 KDT en 2019 à -3 519 KDT en 2020, soit une variation de -11 104 KDT :

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 20 247 KDT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une hausse de 11 332 KDT.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 26 576 KDT en 2019 à 32 232 KDT en 2020.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une baisse de 275 KDT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une hausse de 16 432 KDT.
- La variation entre décaissements et les encaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 13 276 KDT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 4 211 KDT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une baisse de de 4 247 KDT.
- Les autres mouvements ont enregistré une variation de 5 094 KDT.

(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Ce flux est passé de – 1 009 KDT en 2019 à -797 KDT en 2020, soit une variation de 212 KDT.

(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements

Ce flux est de -75 KDT en 2019 et en 2020.

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

Au 31 décembre 2020, les arriérés de l'actionnaire Groupe BAYAHY s'élèvent à 597 678 mDT

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 01 Juin 2021 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 82 409 370 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 682 201 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante

du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Karim DEROUCHE**

**Conseil Audit Formation
Abderrahmen FENDRI**

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2020

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Emetteur	Montant total en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2020 en KDT	Encours au 31/12/2020 en KDT
Zeineb Immobilière	105 000	1 803	20 000
C.F.I	61 750	1 361	20 850
T.P.S	14 000	272	3 500
Immobilière Magasin Général	10 500	139	5 500
SICAM	9 800	231	-
Promotion Immobilière Montfleury	6 000	150	2 000
Magasin Général	2 000	14	-
Founa Distribution	500	4	500
Total	209 550	3 974	52 350

- En date du 30 décembre 2020, votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de placement de 500 KDT rémunéré au taux de 8% destiné au financement de ses besoins de trésorerie et ce, dans le cadre d'une convention de « compte courant associé ».

Aucun produit n'a été constaté à ce titre en 2020.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 30 décembre 2020.

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2020 est de 321 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2020 est de 1 104 KDT. Cette convention a été autorisée à posteriori par le conseil d'administration du 1^{er} juin 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Votre société a réalisé en 2019 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont été totalement remboursés durant l'exercice 2020 et ayant généré des intérêts pour un total de 1 145 KDT en 2020 se détaillent comme suit :

Emetteur	Encours au 31/12/2019 en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2020 en KDT
CFI	20 850	726
SICAM	5 900	86
T.P.S	3 500	84
Zeineb Immobilière	19 000	196
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	51
Magasin Général	1 000	1
Immobilière Magasin Général	1 000	1
Total	53 250	1 145

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAHI, membre du conseil d'administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2020 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2020, à 598 KDT.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 5 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.25% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 12 décembre 2019 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2019. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 25 décembre 2019.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 718 KDT pour l'exercice 2020.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises, nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 2 928 KDT pour l'exercice 2020.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 387 KDT pour l'exercice 2020.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que Directeur Général de la société et a chargé le comité de rémunération de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général avec effet au 1^{er} janvier 2018. A ce titre, Il perçoit, une rémunération annuelle de 200 000 DT nette d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois, une prime de bilan de 50 000 DT, une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois au titre de la voiture de fonction, bons d'essence de 500 DT par mois, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que Directeur Général Adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle de 116 600 DT net d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois ainsi qu'une prime de bilan de 24 000 DT, bons d'essence de 500 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, le remboursement de 70% de la police auto, et autres avantages en nature d'une valeur de 5 000 DT par an.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2020 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme (*)	701 887	267 913	401 378	127 110	75 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	9 906	-	11 073	-	-	-
Total	711 793	267 913	412 451	127 110	75 000	-

(*) Charges sociales et fiscales comprises

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 juin 2021

Les commissaires aux comptes

FINOR
Karim DEROUICHE

Conseil Audit Formation
Abderrahmen FENDRI